



## L'INVITÉE

VIRGINIE BOREL, DIRECTRICE DU FORUM DU BILINGUISME, BIENNE

## Les enseignements bilingues ont le vent en poupe

L'enseignement bilingue – de l'école obligatoire au niveau tertiaire – a le vent en poupe. Que ce soit à Bienne ou dans l'ensemble du canton de Berne, il revêt des formes diverses et variées, ce qui devrait permettre, à terme, à tous les élèves et enseignant-e-s d'y adhérer à leur propre rythme. Les milieux économiques perçoivent progressivement l'atout que représente la diversité linguistique pour l'entreprise. La rentrée scolaire est encore d'actualité... Les premiers élèves de la filière bilingue biennoise ont rejoint en ce mois d'août les rangs du gymnase bilingue, retrouvant des jeunes issus des filières monolingues. Cette situation met en exergue une nouvelle donne: les compétences bilingues peuvent s'acquérir à différents moments de la vie et de manières diverses...

Dans notre canton, il semble y avoir un certain consensus en la matière: le Conseil exécutif a confirmé récemment qu'il s'agissait de poursuivre et de renforcer le soutien au développement de filières bilingues à tous les degrés d'enseignement et d'élargir l'offre de filières bilingues dans le secondaire 2 en soutenant et en développant des offres propres à la formation professionnelle, moins exigeantes en termes de maîtrise des langues, mais donnant la possibilité aux apprenants et aux apprenantes de s'exercer dans des contextes professionnels bilingues durant leur formation pratique.

Concrètement, les écoles professionnelles de Bienne, du Seeland et du Jura bernois échangent intensément dans le cadre de l'association Bienne-See-

land afin de développer des modèles communs, visant à faire de notre région un espace pionnier en matière de bilinguisme. Les chambres d'économie prennent également le relais et développent des formes d'échanges pour les jeunes ingénieurs, afin de

## Les milieux économiques perçoivent progressivement l'atout que représente la diversité linguistique...

leur offrir une plus-value professionnelle.

Dans le cadre des discussions menées avec les institutions du degré tertiaire pour l'élaboration de leurs mandats de prestations, le canton encourage la stimulation et le soutien de tout effort

de ces institutions en vue du développement de filières bilingues, seules ou en collaboration avec d'autres.

Quant à l'Inventaire de l'enseignement bilingue du canton de Berne, paru ce printemps, il présente les deux principaux modèles d'enseigne-

risation, séquences d'enseignement dans l'autre langue). Outre ces modèles, il existe de nombreuses autres formes d'enseignement, y compris les échanges linguistiques et les échanges qui devraient permettre au plus grand nombre d'y adhérer. En y regardant de plus près, on constate que des plus petites classes jusqu'à l'Université ou à la Haute école spécialisée en passant par les écoles professionnelles, les formes de bilinguisme sont multiples et ne connaissent pour ainsi dire pas de limites... de manière surprenante toutefois, on n'a pas (encore) répertorié toutes les formes existantes dans nos écoles... or, l'étendue de notre richesse et de nos connaissances pourrait bien nous surprendre... et devrait être déployée sans plus attendre... la relève aurait tout à y gagner!

LE COUP DE GRIFFE DE VINCENT L'ÉPÉE

## VACANCIERS EN QUARANTAINE



## COURRIER DES LECTEURS

## LA GOLATTE

Non, M. Siegrist, ce n'est pas tout à fait comme ça!

Voulant être le martyr de la Golatte (Le JdJ du 15 août), vous oubliez que durant de nombreuses années, les sociétés locales de Reconvilier se sont investies sans compter pour redonner une vie à ce beau bâtiment. Puis, un conseil de fondation a été constitué durant des années sous la présidence de Claude-Alain Voiblet et de Henri Kneuss.

Durant cette période, les membres ont tenté de rendre cet endroit intéressant, en organisant des expositions de peinture, de photos. Les tarifs de location ont été revus à la baisse afin d'attirer d'éventuels locataires. Plusieurs sociétés locales ont organisé leurs manifestations internes au Fülliloch.

Mais rien n'y a fait. Et pendant ce temps, alors que vous étiez du conseil de fondation, on ne vous a pas beaucoup vu, les

procès-verbaux en témoignent. Par contre, lors de vos brefs passages, alors que vous étiez conseiller municipal, vous nous aviez promis de faire intervenir vos connaissances, des investisseurs de Suisse allemande: on n'a jamais vu un sou!

Dès lors, il ne faut pas nous mettre tous dans le même sac et vous ériger en victime. Cette situation a été provoquée par les nombreuses critiques des autorités d'alors, dont vous faisiez partie, ce qui a provoqué la démission en bloc du conseil de fondation, qui se dévouait sans compter pour La Golatte.

Il ne faut pas tout mélanger: les intérêts personnels et ceux de la collectivité. A bon entendeur.

Groupe des anciens du Conseil de Fondation La Golatte

Groupe des anciens  
du conseil de fondation La Golatte

## SESSION À BERNEXPO

Stop au gaspillage de nos impôts

Le Conseil fédéral poursuit l'ouverture progressive des activités et autorise de

plus en plus de manifestations avec le port du masque. Malgré cela, une majorité du bureau du Grand Conseil veut apparemment s'accorder un privilège sur le dos du contribuable en organisant à nouveau la session à Bernexpo. La tenue de la session au Rathaus avec port du masque serait pourtant sans autre possible.

UDC du canton de Berne

## DISTRIBUTION DU JDJ

Un grand merci au personnel

J'aimerais adresser un merci aux employés et plus particulièrement aux téléphonistes du Journal du Jura pour leur compréhension et leur aide.

Il n'est pas rare que des erreurs se produisent à la distribution du journal, tôt le matin.

Aujourd'hui encore, je n'ai reçu que la première moitié du journal! Mais, quand je téléphone au Journal du Jura pour signaler l'erreur, mes interlocuteurs prennent le temps d'interagir avec moi, ce qui n'est pas évident. En raison de mon handicap, je n'entends plus que de rares mots au téléphone.

Jocelyne Rossel, Bienne

## CHRONIQUE L'INVITÉ

Délétère discours de droite

Monsieur Graber, votre chronique d'invité dans le Journal du Jura du 18 juillet a déjà suscité une réaction dans l'édition du 25 juillet. Quiconque fait le lien entre le début et la fin de votre texte se voit effectivement obligé d'y réagir encore. De fait, votre raisonnement invite à assimiler «les manifestations contre le réchauffement climatique, contre le racisme, contre l'esclavagisme» à des «masses rebelles» menant à la «barbarie», allant jusqu'à les comparer à ce qui s'est passé dans «l'Allemagne des années 1920 et 1930» avec «les nazis et les communistes» (sic)... Pour reprendre vos propres mots: c'est choquant et inadmissible!

Je partage le souci de la démocratie et de la liberté. Vous le rappelez vous-même, manifester est un droit.

Or, si l'on s'en tient aux manifestations précitées, et pour ne pas tout mélanger: l'immense – oui, l'immense! – majorité de ces mouvements se réclame ouvertement de la non-violence et de la participation citoyenne. Ils n'ont rien d'antidémocratique. Au contraire: ce sont des exemples de courage et d'engagement citoyen pour une société plus juste.

Car c'est bien là le véritable cœur du problème, sur lequel il conviendrait de s'interroger: les rapports de domination à l'œuvre dans nos sociétés, causes d'exploitation et d'inégalités. Et c'est à l'aune de cette violence-là qu'il conviendrait d'évaluer les motifs de celles et ceux qui descendent dans la rue.

Au lieu de cela, votre discours égrène de telles confusions que j'aimerais m'assurer de bien vous comprendre:

Les seules manifestations légitimes sont apparemment celles qui défendent vos propres idées; si je comprends bien, une manifestation est considérée comme «violente», sans autre forme de procès, si elle soutient des autres valeurs que les vôtres?

Si je vous comprends bien, quand des citoyen-ne-s cautionnent une initiative xénophobe UDC, il s'agit du «peuple»; mais quand des citoyen-ne-s manifestent contre le racisme, il s'agit d'une «masse rebelle»?

Vital Gerber, Tramelan

## ATTAQUES CONTRE LA PRÉFÈTE

Quelle honte!

Quelle lamentable et irrespectueuse attitude, que celle de la majorité des autorités de la cité prévôtoise. Comment ose-t-on s'acharner avec une telle virulence envers Madame Niederhauser, préfète du Jura bernois? Ce n'est pas parce que ses prises de position objectives déplaisent au clan des détracteurs que l'on peut s'octroyer le droit de dénigrer et tenter de museler Mme la préfète. Nous devons lui reconnaître son exemplarité dans le traitement des dossiers, qu'elle assume en totale indépendance, dans le respect de la séparation des pouvoirs. Les propos mensongers qu'on veut lui attribuer sont plutôt à rechercher auprès de ceux qui l'accablent avec une virulence éhontée. Nous dénonçons avec véhémence l'acharnement de l'Entente jurassienne envers la préfète Niederhauser, laquelle a le total soutien du PLR Jura bernois.

Parti libéral-radical du Jura bernois, le comité